

Le 19 novembre 2021

Dr. Akinwumi Adesina, Président
Banque Africaine de Développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire

Cc:

Jessica Isaacs, Directrice Exécutive par intérim - Etats Unis d'Amérique
Niels Breyer, Directeur Exécutif - Allemagne, Luxembourg, Portugal et Suisse
Mmakgoshi Phleta-Lekhethe, Directrice Exécutive - Afrique du Sud
Chris Chalmers, Président, Comité des opérations et pour l'efficacité du développement

Cher Monsieur le Président,

Nous, les organisations signataires, vous écrivons pour exprimer notre soutien à la révision par la BAD de son Système de Sauvegarde Intégré (SSI) et pour soulever certaines préoccupations concernant le processus de révision. Nous sommes des organisations de la société civile (OSC) du continent africain et des partenaires internationaux, qui œuvrent à promouvoir la responsabilité dans le financement du développement international et à défendre les intérêts des communautés dans la mise en œuvre des projets de développement. Nous surveillons les activités, les processus et les projets de différentes institutions financières internationales (IFI), y compris la Banque africaine de développement (BAD), afin de promouvoir l'inclusion, l'engagement efficace des parties prenantes, l'accès à l'information, la durabilité environnementale et la responsabilité pour l'amélioration des performances et des résultats des projets et la prévention des dommages dans nos pays.

Nous avons précédemment adressé, en juin 2021, une lettre à M. Issa Maman-Sani, directeur du Département des sauvegardes et de la conformité environnementales et sociales, pour saluer la révision du SSI et partager nos recommandations pour un processus de consultation complet et inclusif, sur la base de nos expériences de participation à la révision des politiques environnementales et sociales de base d'autres BMD (BAD en 2011-2012 ; Banque mondiale en 2012-2016 ; BERD en 2018 ; IDB Invest en 2019 ; BID en 2020 ; BAD en 2021 ; Groupe BEI en 2021). La revue du SSI est l'occasion pour la BAD de mettre à niveau ses politiques et pratiques afin de s'aligner sur les normes internationales les plus élevées et de refléter les objectifs de la BAD ainsi que les besoins et les droits des personnes, des communautés et des pays membres régionaux avec lesquels elle collabore. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel d'entendre les

parties prenantes de la société civile et les communautés, qui sont les bénéficiaires et les acteurs ultimes du développement.

Suite à la réponse de M. Maman-Sani à notre lettre affirmant que la BAD lancerait un processus de consultation " dans un avenir proche " avec la société civile et d'autres parties prenantes dans le cadre de la révision, aucune information publique sur la révision n'a été publiée sur le site Web de la BAD, et nous n'avons pas reçu d'autres détails sur le processus de consultation proposé par la BAD avec les parties prenantes externes.

Compte tenu des nombreuses questions critiques en jeu dans la révision à venir, il est essentiel que la révision se déroule dans un délai approprié qui tienne compte du besoin urgent de renforcer et d'élargir le système de sauvegarde de la BAD, mais qui permette également une consultation systématique et significative avec la société civile, les communautés directement touchées par les projets de développement financés par la BAD, les groupes marginalisés et l'ensemble des parties prenantes et des détenteurs de droits qui ont un intérêt dans la révision du SSI. La récente révision du Mécanisme indépendant d'inspection de la BAD est un exemple de processus de révision des politiques de la BAD qui a inclus les points de vue des parties prenantes et a fourni un espace pour une participation active et informée, et nous voyons que de nombreux éléments de ce processus pourraient être imités pour la révision du SSI. **Nous sommes préoccupés par le fait que les mois à venir, entre novembre et janvier, sont particulièrement chargés pour la société civile dans la région, avec les engagements de fin d'année et les vacances, et que si un processus de consultation est lancé avant la fin de l'année, il doit prendre en compte ces limitations et prévoir du temps supplémentaire dans le processus pour l'examen et l'engagement du public.**

Nous vous demandons, en votre qualité de président de la BAD, de vous assurer que priorité soit donnée à un processus de consultation complet et inclusif dans le cadre de cette importante révision. Réitérant un résumé des recommandations que nous avons partagées dans notre lettre de juin 2021, nous demandons instamment à la BAD de :

- Publier immédiatement sur le site web de la BAD des informations, dans les langues officielles des pays membres, sur la portée et le calendrier de la révision, ainsi qu'un plan de consultation et de communication détaillant les étapes et le calendrier des consultations, les dates concrètes et les résultats souhaités. La Banque devrait prendre en considération le fait qu'au cours du dernier trimestre de l'année, les OSC mettent un terme à leurs activités pour se préparer aux vacances ; le premier processus de consultation devrait donc s'étendre au premier trimestre de 2022 au minimum.
- Mener un processus de consultation publique en trois phases ;

- Dans la première phase, nous encourageons la BAD à organiser une première série de consultations avec les parties prenantes externes avant d'élaborer un premier projet.
 - Dans la deuxième phase, nous recommandons la divulgation de la première ébauche suivie d'une deuxième série de consultations externes impliquant des réunions virtuelles (et des réunions en personne si possible et dans le respect des restrictions COVID-19 applicables). Les parties prenantes et les titulaires de droits doivent disposer d'un délai minimum de 120 jours pour formuler des commentaires par écrit ou sous d'autres formes, conformément aux meilleures pratiques adoptées par d'autres institutions financières internationales.
 - La troisième et dernière phase devrait consister à discuter de la deuxième mouture du projet en ligne ou en personne lorsque cela est possible. Pour cette phase, nous recommandons une période de 45 jours pour offrir des commentaires par écrit et sous d'autres formes.
-
- Partager de manière publique les invitations à participer aux consultations par le biais du site web de la Banque et de plusieurs plateformes médiatiques au niveau local 30 jours à l'avance et promouvoir l'inclusion, la diversité et l'accessibilité. Fournir des traductions des projets dans les langues pertinentes, notamment en arabe, en anglais, en français et dans d'autres langues de l'Union africaine, ainsi que dans des formats accessibles, afin que toutes les parties prenantes intéressées puissent se préparer en conséquence et s'engager de manière significative dans le processus. ***Nous demandons à la Banque de ne pas limiter les invitations à un nombre restreint de parties prenantes triées sur le volet, mais plutôt d'élargir l'invitation et de mener des actions de sensibilisation supplémentaires auprès des communautés affectées par les activités de la BAD et de leurs partenaires.***
 - Fournir des plateformes pour une communication continue avec les parties prenantes et des possibilités de fournir des commentaires pendant et après les consultations. Il s'agit notamment de réunions virtuelles, de réunions en personne lorsque cela est possible, et d'un site web dédié à la revue du SSI, avec la possibilité de solliciter des commentaires et des contributions.
 - Offrir, dans le cadre de l'examen, des possibilités de discussion sur la mise en œuvre, les ressources et la formation à la politique du SSI.
 - Divulguer les rapports de consultation complets de tous les commentaires reçus avec des versions traduites indiquant quels commentaires ont été adoptés, lesquels n'ont pas été adoptés et pourquoi.
 - Publier le projet final à soumettre à l'approbation du Conseil d'administration et fournir des versions traduites de celui-ci dans les langues officielles des pays d'opération.

Enfin, dans l'immédiat, nous souhaitons pouvoir échanger avec vous lors d'une réunion, ainsi qu'avec le département des garanties et de la conformité environnementales et sociales, afin de discuter plus en détail de ce qui précède et d'autres questions relatives à la revue du SSI, dès que possible et à votre convenance.

Nous sommes convaincus que le processus de consultation des parties prenantes externes respectera les principes d'ouverture, d'accès à l'information, de transparence, de redevabilité, de visibilité et d'accessibilité.

Nous sommes impatients de poursuivre notre engagement avec le Président, le Département de la sauvegarde et de la conformité environnementale et sociale et la BAD dans son ensemble, afin de parvenir à un processus de révision du SSI efficace et inclusif. Nous vous remercions de prendre en compte nos recommandations. Pour toute information complémentaire ou question, veuillez contacter :

- Aly Sagne, Lumière Synergie pour le Développement (a.sagne@lsdsenegal.org)
- Phiona Nampungu, Bank Information Center (pnampungu@bankinformationcenter.org)
- Tity Agbahey, Coalition pour les droits humains dans le développement (tagbahey@rightsindevelopment.org)
- Ouafa Haddioui, Arab Watch Coalition (ouafa@arabwatchcoalition.org)

Ont signé la lettre:

Burkina Faso

BEOG NEERE

CICDoc

Association Burkinabé pour la Survie de l'Enfance (ABSE)

Congo-Kinshasa

Observatoire d'études et d'appui à la responsabilité sociale et environnementale (OEARSE)

Côte D'Ivoire

ONG ADDY

ONG COTE D'IVOIRE COEUR D'AMOU

GENERATION FEMME DU TROISIEME MILLENAIRE

BA-YA International

Club Union Africaine Côte d'Ivoire

Groupe de Recherche et de Plaidoyer sur les Industries Extractives (GRPIE)

ONG Environnement et Comportements Sains en Côte d'Ivoire (ECOSCI)

Ong ba-YA International

Roscidet

Fédération des Réseaux et Associations de l'Energie, de l'Environnement et du Développement Durable (FEREADD)

Nos enfants notre Avenir

Réseau des Organisations de la Société Civile pour le Développement du Tonkpi (ROSCIDET)

ONG EFRAD

DRC

Afrewatch

Germany

Urgewald

Guinée

Monde Des Enfants (MDE)

ACORD GUINEE

ONG RENASCEDD

ONG ACORD

Iraq

Abnaa Al Nazheen Organization

Women and Children's Affairs Organization

Kenya

Jamaa Resource Initiatives

Liberia

Green Advocates International (Liberia)

MENA

Arab Watch Coalition

Morocco

ATED (Association Talassemiane pour environnement Developpement)

Espace de Solidarité et de Coopération de l'Oriental (ESCO)

Association Jeunes for Jeunes

Netherlands

BothEnds

Nigeria

Peace Point Development Foundation - PPDF

Foundation for the Conservation of the Earth (FOCONE)

Freedom for Life Initiative

Center for health and socio Economic development

Nnamdi Azikiwe University

Peace Point Development Foundation - PPDF

Sénégal

Lumière Synergie pour le Développement (LSD-Sénégal)

Tanzania

Sustainable Holistic Development Foundation (SUHODE)

Sakale Development Foundation (SADEF)

Foundation for Environmental Management and Campaign Against Poverty

Shirika la Msaada wa Kisheria Mingoyo (SHIMKIMI) "Mingoyo Legal Aid Organization

Learning Minds Africa

Gender and Climate Change Tanzania Coalition

Tanzania Mineral Mining TRust Fund (TMMTF)

TUSHIRIRIKI

Mazingira Network - Tanzania (MANET)

CIVIC AND LEGAL AID ORGANIZATION -CILAO

FORCEPS Group

SHAURIJEMA GROUP

Tanzania Aids and Poverty Relief Organization

Small Scale Farmers Organization Net work (MVIWATA)

The Gambia

IPDG

Open Society Platform Gambia

Tunisie

Association Tunisienne de Droit du Développement

Tunisian Association for Local Governance

Uganda

Buliisa Initiative for Rural Development Organisation (BIRUDO)

Twerwaneho Listeners Club

Young Agro-Green Africa Network (YAGANET)

Uganda Consortium on Corporate Accountability

ISER - Initiative for Social and Economic Rights

International Accountability Project

Witness Radio

National Union of Disabled Persons of Uganda

Friends with Environment in Development

Joy for Children - Uganda

USA

International Rivers

Accountability Counsel

Corporate Accountability Lab

Bank Information Center

Yemen

Yemeni Observatory for Human Rights